

PROCESSUS D'INSCRIPTION – FORMATION DE MEMBRES D'UN CSS

- 1- Cliquez sur le bouton « S'inscrire à la formation » sur la page correspondant à votre situation. Vous serez automatiquement redirigé vers la plateforme d'inscription de la TÉLUQ.
 - a. [Formation de membres d'un comité de santé et de sécurité en établissement](#)
 - b. [Formation de membres d'un comité de santé et de sécurité — éducation et santé et services sociaux](#)
- 2- Créez un compte à l'aide de votre adresse courriel. Un courriel contenant un lien d'accès à la formation vous sera ensuite envoyé.
- 3- Lors de l'inscription, vous devrez fournir les renseignements suivants :
 - a. Nom de l'établissement
 - b. Adresse de l'établissement
 - c. [NEQ \(Numéro d'entreprise du Québec\)](#) – *facultatif*
 - d. [Classement par niveau de votre établissement](#) (1, 2, 3 ou 4)
- 4- Vous devrez répondre à quelques questions permettant d'identifier votre organisme formateur. La liste des organismes formateurs reconnus par la CNESST est disponible sur la page de la formation correspondante.
 - a. Votre établissement est-il lié à une [association sectorielle paritaire](#) (ASP)?

Cette information figure dans la décision de classification transmise annuellement par la CNESST à votre employeur.
 - b. **Représentant employeur** du CSS : Votre employeur est-il membre d'une association d'employeurs?

Pour obtenir cette information, adressez-vous à votre responsable de la comptabilité.
 - c. **Représentant travailleur** du CSS : Êtes-vous membre d'une centrale syndicale ou d'une association syndicale non affiliée?

Vous pouvez trouver cette information sur votre talon de paie, auprès de votre représentant syndical ou auprès des ressources humaines.
 - d. Si vous, votre établissement ou votre employeur n'êtes représentés par aucune association ou si votre association n'est pas reconnue par la CNESST, votre organisme formateur sera Formation Québec en réseau (FQR).
- 5- Si vous devez vous déplacer hors de votre lieu de travail habituel ou de votre domicile pour suivre la formation, vous devrez inscrire les informations suivantes, soit lors de l'inscription, soit à la fin de la formation :
 - a. Raison du déplacement;
 - b. Adresse du lieu où vous suivrez ou avez suivi la formation;
 - c. Adresse de votre domicile.
- 6- Pour obtenir du soutien lors de votre inscription, vous pouvez contacter votre employeur ou votre représentant syndical.

Pour tout problème technique lié à la plateforme TÉLUQ, contactez :

 support-fc@teluq.ca

 1 800 665-4333, poste 5450